CHÔMAGE

ET INFLATION

PARTI SOCIALISTE
Secrétariat national à la Formation
12, cité Malesherbes - 75009 PARIS
Tél. : (1) 878-40-73
Décembre 1977 - 4 francs

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

CHÔMAGE

ET INFLATION

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AVANT-PROPOS

Le chômage... l'inflation. Les militants du Parti socialiste, parce qu'ils sont des travailleurs comme les autres, et qu'ils s'adressent d'abord aux travailleurs, connaissent bien ces deux maux qui frappent de plein fouet la majorité des Français. Sans doute ne s'agit-il pas là de phénomènes à proprement parler nouveaux. Le capitalisme traîne toujours avec lui son cortège d'injustices. S'il sait s'adapter et surmonter certaines de ses contradictions, c'est en en faisant supporter l'essentiel aux masses populaires. La crise économique actuelle a agi comme un révélateur aux yeux de l'opinion. Ses conséquences frappent des couches de plus en plus larges de la population.

Face à cette situation, les militants socialistes ne peuvent se contenter de dénoncer les effets de la crise. Ils doivent aussi en donner une explication politique pour montrer où se situent les vraies causes et les vraies responsabilités. Car contrairement à ce qu'affirment le Pouvoir et ceux qui lui sont alliés, la crise n'est pas conjoncturelle. C'est une crise de système. L'analyse qu'on en produit doit donc être globale. Tel est ici notre but.

La première édition de cette brochure date du début de l'année 1976 ; nous l'avons actualisée et remaniée pour répondre à une demande largement exprimée.

Etablie conjointement par le secteur Formation du Parti et par la Délégation Nationale Travail-Emploi, cette étude constitue à la fois une contribution visant à renforcer la réflexion des socialistes sur les problèmes économiques et un outil leur permettant de développer l'impact de leur action dans l'opinion publique.

G. DELFAU
Secrétaire National Adjoint
Chargé de la Formation

J.-P. BACHY
Délégué National
Travail-Emploi

Le remaniement de cette brochure a été assuré par Philippe Brachet, Paul Goossens et Véronique Neiertz.

TABLE DES MATIERES

Le chômage 7

L'inflation 27

L'économie française 39

Propositions du P.S. argumentaire 47

Annexe-Définitions 53

Bibliographie 56

Coll. Fondation Jean-Jaurès

LE CHOMAGE

1 200 000 demandes d'emploi non satisfaites, selon le ministère du Travail... 1,5 million de chômeurs totaux selon les syndicats... Près d'un demi million de travailleurs frappés par des réductions d'horaires... Plus de 4 % de la population active sans emploi... alors que le VI[e] Plan considérait que la cote d'alerte était atteinte à partir de 2 %... La réalité et la gravité de la situation ne font de doute pour personne. Le chômage est aujourd'hui en France le problème numéro un.

Si ce problème n'est pas, à proprement parler, nouveau, il a pris avec la crise, depuis 1974, une ampleur inégalée.

On ne peut poser le problème du chômage sans dire un mot des querelles de définition autour du mot même de « chômeur ».

En France, il est en effet assez difficile de cerner la population en quête d'un emploi. Cette ambiguïté a toujours été savamment entretenue par les gouvernements conservateurs. Les statistiques sur l'emploi, en France, relèvent de la *mystification*.

Des chiffres sous-évalués

La comptabilisation officielle du chômage en France est établie d'après le bilan, dressé chaque mois par l'Agence Nationale pour l'Emploi, des demandes qui n'ont pu être satisfaites. Ce bilan sous-évalue gravement le nombre des chômeurs réels. C'est le cas, en particulier, des jeunes qui,

même lorsqu'ils ne trouvent pas d'emploi à la sortie de l'école, n'éprouvent pas le besoin immédiat de s'inscrire à l'Agence. C'est le cas des femmes qui, ayant pour diverses raisons interrompu leur activité pendant quelque temps, souhaitent reprendre un travail, mais ne s'inscrivent pas comme chômeuses. C'est enfin le cas de tous ceux qui, tout en ayant perdu leur emploi, n'ont pas fait, par négligence ou ignorance de leurs droits, les démarches nécessaires (voir, par exemple, le cas des travailleurs étrangers). *Plusieurs centaines de milliers de personnes* entrent dans cette catégorie.

En outre, dans le domaine de l'emploi, le gouvernement fait abstraction de toute prévision, préférant, là encore, le « pilotage à vue ».

Le Conseil économique et social, dans son rapport (mars 1977) concernant « le dispositif actuel en matière de prévision d'emploi » souligne que « les insuffisances du système actuel apparaissent manifestes en ce qui concerne tout à la fois les données qui servent de base à l'élaboration des prévisions, les méthodes de prévision et le fonctionnement des institutions et organisations mêmes qui traitent des problèmes de l'emploi ».

Tous les ans, une enquête est faite par le ministère du Travail. Cette enquête, réalisée par interviews sur un échantillon représentatif de la population, permet d'évaluer de façon plus précise le nombre des Français à la recherche d'un emploi. L'écart entre le chiffre ainsi obtenu et ceux de l'A.N.P.E. varie de 1,4 à 1,6 selon les années. Ce qui tend à montrer que, pour avoir une juste idée du nombre réel des chômeurs en France, il faut multiplier par ce coefficient les chiffres donnés par l'Agence Nationale pour l'Emploi. Pour 1 200 000 demandes d'emploi non satisfaites, au sens de l'A.N.P.E., on obtient alors entre 1,4 et 1,6 million de chômeurs.

Bien qu'il procède chaque année à ces calculs, le gouvernement ne les publie jamais.

Parce qu'il s'en tient aux seuls chiffres de l'A.N.P.E., le Pouvoir ment aux Français. Le chômage est plus grave que le gouvernement le dit.

Quel que soit le critère de mesure que l'on utilise, l'élément le plus significatif de la crise actuelle est surtout la *progression du nombre des chômeurs*.

Une progression inquiétante

Au 31 mars 1977, l'indice du personnel salarié des établissements industriels et commerciaux a reculé de 0,6 % par rapport au 31 décembre. A la fin de juillet 1977, le nombre des chômeurs au sens du B.I.T. (1), calculé par la C.G.T., atteignait 1 385 596. Tous les indicateurs traduisent le processus de rapide et ample dégradation d'une situation qui était déjà très grave.

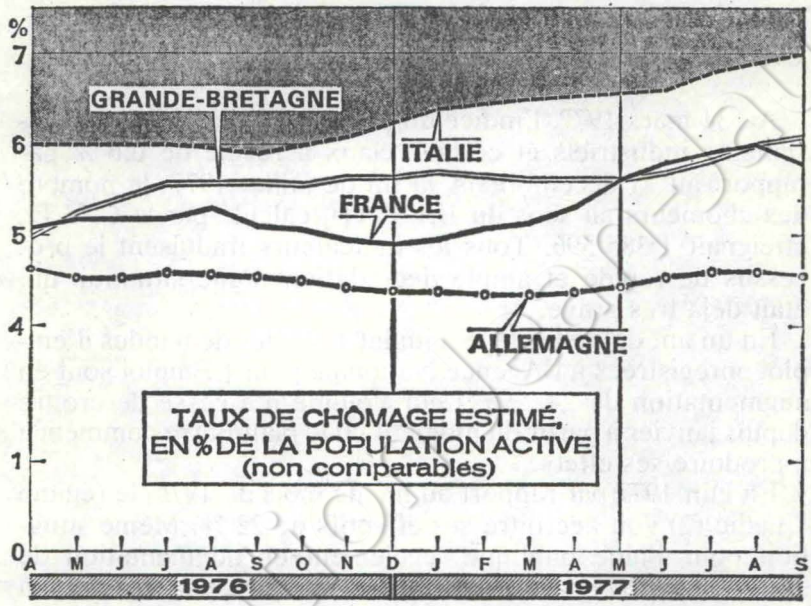
En un an, de juillet 1976 à juillet 1977, les demandes d'emploi enregistrées à l'Agence Nationale pour l'Emploi sont en augmentation de 24,2 %. Leur volume n'a cessé de croître depuis janvier à partir du moment où le plan Barre commence à produire ses effets.

En juin 1977 par rapport au même mois de 1976, le régime Unedic (2) voit accroître ses effectifs de 22 %. Même situation pour l'aide publique, également en augmentation de 22 % (mai 1977, dernier chiffre connu, par rapport à mai 1976). Le processus de dégradation s'enregistre également au niveau du chômage partiel (3) dont les effectifs indemnisés en un an sont en hausse de 150 %.

Les effectifs des licenciés pour cause économique croissent de 90 % de juin 1976 à juin 1977. Non seulement la baisse des effectifs, en 1977, s'est poursuivie dans l'ensemble de l'industrie, mais *les perspectives indiquées par les entreprises, en relation avec leurs perspectives de production, dans l'enquête quadrimestrielle effectuée en juin dernier dans l'industrie, sont celles de la poursuite de la baisse des effectifs*. Compte tenu de la croissance de la demande d'emploi habituelle à cette période en raison des sorties de l'appareil scolaire, *il ne peut qu'en résulter une importante aggravation du chômage*.

(1) Bureau International du Travail, voir p. 25
(2) Voir encadré, page 25
(3) Voir encadré, page 24

Les différents taux de chômage en Europe

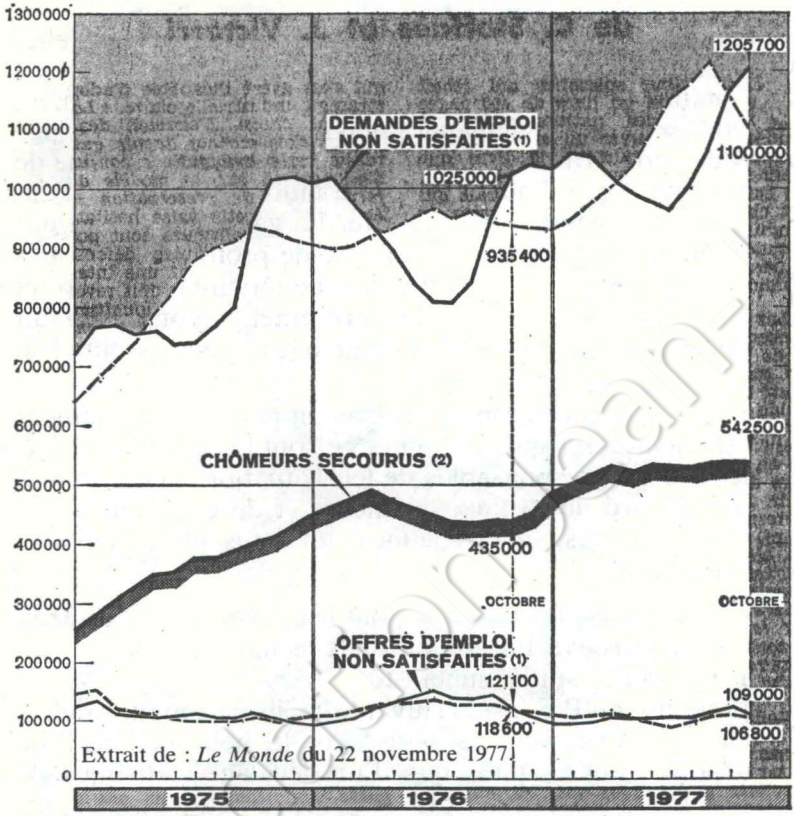


Extrait de : *Le Monde* du 1er novembre 1977

TABLEAU I : Evolution des demandes et offres d'emploi (données CVS) (4) — situation en juillet 1977.

années	A		B		Rapport A/B
	Demandes d'emploi (en milliers)	indice	Offres d'emploi (en milliers)	indice	
1974	468,1	100	215,3	100	2,2
1975	884,9	189	100,3	47	8,8
1976	950,1	203	131,1	61	7,2
1977	1180,0		98,0	46	12,0

(4) Voir encadré, page 24



(1) —— en données observées ----- après correction des variations saisonnières

(2) d'après les statistiques publiées par l'UNEDIC (caisses d'assurance chômage complémentaire).

Croissante depuis quelques années, la distorsion grandissante entre les offres et les demandes d'emploi s'est fortement accusée.

Un faux diagnostic

Ainsi, il y avait en juillet 1977 douze demandes d'emploi émanant de salariés pour *une* offre d'employeur. Ce fait réduit à néant le discours du Pouvoir prétendant que le chômage résulterait d'une mauvaise adaptation de la demande de l'offre ou de l'insuffisance de la mobilité.

Le Parti socialiste a, de longue date, dénoncé l'ampleur des déséquilibres régionaux et sectoriels consécutifs aux

choix faits par le Pouvoir en matière de politique industrielle. Mais peut-on réduire le chômage à un simple problème d'adaptation offres/demandes, alors qu'il y a actuellement une offre pour douze demandes non satisfaites ? Le chômage a pris des proportions telles qu'il est devenu un problème de volume plutôt que d'adéquation. La mobilité de l'emploi apparaît certes comme une nécessité. La gauche ne serait pas cohérente si elle proposait d'un côté de profondes réformes de structures et refusait, de l'autre, de modifier la nature et la distribution des emplois. Mais présenter — comme l'a fait le gouvernement — la mobilité comme le remède essentiel au chômage est une mystification.

La seconde explication mise en avant par le gouvernement consiste à suggérer qu'à la limite, ce sont les chômeurs eux-mêmes qui sont responsables de leur situation. D'où les menaces à l'égard des « faux chômeurs », de ceux qui « truquent » les règles, et des jeunes qui refusent les emplois qu'on leur offre.

Les faux chômeurs : il s'agit pour le gouvernement de ceux qui, ayant retrouvé un emploi dans le mois écoulé, ne seraient pas radiés suffisamment tôt.

La réponse du P.S. est la suivante : s'ils ne sont pas radiés dans le mois, ils le sont de toute façon le mois suivant. Il ne s'agit donc, tout au plus, que d'un décalage statistique de deux ou trois semaines. A cela s'ajoute le fait que toute personne qui ne vient pas pointer est automatiquement radiée des fichiers de l'A.N.P.E. On voit mal, dans ces conditions, comment il peut subsister un volant de « tricheurs » aussi considérable que le dit le gouvernement. L'I.N.S.E.E. estime que 12 % des salariés restant dans les fichiers de l'Agence chaque mois ont en réalité déjà retrouvé un emploi. Sur un stock de 1 200 000 demandes d'emploi, cela fait environ 130 000 personnes. Mais l'A.N.P.E. enregistre environ 200 000 demandes nouvelles chaque mois. Et les 130 000 en question disparaissent de toute façon des statistiques le mois suivant. On ne voit pas où est le problème.

Ceux qui « truquent les règles » : il s'agit pour le gouvernement des chômeurs indemnisés « abusivement ». Il y en aurait deux catégories :

• *Ceux qui touchent des indemnités alors qu'ils ne devraient pas en toucher.*

Peut-être y a-t-il quelques cas. Ce sont le plus souvent des cas très marginaux. Mais il ne faut pas que l'arbre cache la forêt. En réalité l'argument doit être renversé. Il n'y a en France qu'un chômeur sur deux qui touche des allocations. C'est la proportion la plus faible de tous les pays du Marché Commun. Plutôt que de s'appesantir sur quelques exceptions au demeurant éliminables, du moment qu'on y met les moyens, c'est sur cette dure réalité que le gouvernement devrait répondre.

• *Ceux qui touchent des indemnités trop fortes :*

Il s'agit surtout des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente, dite des 90 % — les fameux chômeurs « millionnaires » (5). Mais le gouvernement, et le C.N.P.F. avec lui, sont bien mal venus de critiquer un système qu'ils ont eux-mêmes contribué à mettre en place depuis deux ans. Dès la fin de 1975, le P.S. proposait, pour sa part, que les 90 % soient plafonnés plus bas qu'ils ne le sont. Cela aurait peut-être permis d'éviter certaines situations choquantes que certains esprits « bien intentionnés » s'attachent à dénoncer aujourd'hui. Ceux-là feraient mieux de balayer devant leur propre porte. Beaucoup de Français s'indignent avec raison, dans le contexte de chômage actuel, du travail noir. Que penser, dans ces conditions, de la pratique de certains délégués départementaux à l'emploi, mis en place par le patronat dans le cadre du plan Barre sur l'emploi des jeunes, qui utilisent les cadres au chômage pour prospecter dans les entreprises en vue d'y récolter des offres de stages ?

M. Barre vient de franchir un degré supplémentaire dans cette campagne en suggérant que les jeunes qui refusent, dans certaines conditions, les offres d'emploi qui leur sont faites soient radiés des fichiers de l'A.N.P.E. C'est s'engager dans une direction très dangereuse, car c'est porter atteinte à un principe auquel le Parti socialiste tient beaucoup, la liberté d'embauche. La liberté d'embauche, c'est, certes, pour l'entreprise, la possibilité de recruter ou de ne pas recruter qui elle veut ; mais c'est aussi pour chaque salarié le droit d'ac-

(5) Voir explication et chiffres page 17

cepter ou de refuser les emplois qu'on lui offre. Bien qu'il s'en défende, l'orientation adoptée par le gouvernement tend en fait à renforcer *le caractère répressif et purement administratif* de l'A.N.P.E. au détriment du rôle de placement qui devrait être le sien.

Un avenir plutôt sombre

La possibilité d'une reprise sensible en 1978 est peu probable.

L'I.N.S.E.E., dans son enquête sur l'industrie publiée début juillet 1977, reconnaît :

> « Les prévisions d'activité des industriels apparaissent plutôt *pessimistes : en juillet ils prévoient une réduction de leur production pour les mois à venir.* »

L'examen des perspectives économiques peut être complété par l'étude des capacités de production. Trois fois par an, un échantillon d'industriels est interrogé sur l'état des capacités de production disponibles. Les résultats de la dernière enquête montrent, en juin 1977, un léger accroissement du nombre d'entreprises estimant leur capacité de production excédentaire. La marge de capacité de production disponible avec embauche éventuelle de main d'œuvre est élevée, étant à cette date estimée à 19,3 %.

Cette détérioration de l'activité économique que fait apparaître l'examen des diverses enquêtes est d'ailleurs reconnue par les experts officiels. Le rapport de l'O.C.D.E. consacré aux perspectives économiques, publié en juillet dernier, dans sa partie concernant la France, relève que *« les facteurs susceptibles d'exercer un effet de stimulation sur la demande au cours des prochains mois sont peu nombreux... Le taux de croissance de la production industrielle sera également modéré, de l'ordre de 3,5 % au cours des douze mois prévus. Ce taux de croissance sera insuffisant pour entraîner une amélioration de la situation de l'emploi. »*

L'EVOLUTION RECENTE DE L'EMPLOI

Davantage de demandes d'emploi

	Selon INSEE	Selon C.G.T
• En juillet 1976, le nombre de gens cherchant un emploi était de	950 000	1 130 255
• En juillet 1977, il est de	1 180 000	1 385 586
Soit en un an	+ 24,2 %	+ 22,6 %

Les jeunes particulièrement frappés

• En juillet 1976, les jeunes de moins de 25 ans à la recherche d'un emploi étaient environ ...	320 000
• En juillet 1977, ils sont environ	500 000
soit	+ 56,2 %

Chaque mois, sur 700 nouveaux chômeurs, 450 ont moins de 25 ans.

Les offres d'emploi diminuent

• En juillet 1976, elles étaient au nombre de	133 900	139 161
• En juillet 1977, elles sont au nombre de	98 100	104 200
soit	— 36,5 %	— 33,5 %

En juillet 1976, il y avait donc 8 chômeurs pour une offre d'emploi.

En juillet 1977, il y a 13 chômeurs pour une offre d'emploi.

La durée du chômage s'allonge

- Mars 1976 : 6 mois
- Mars 1977 : 9,5 mois

soit : + 58 %

Un double handicap pour les catégories défavorisées

Traditionnellement, en période de mauvaise conjoncture pour l'emploi, ce sont les catégories les plus défavorisées du monde du travail qui sont les premières atteintes : les ouvriers sans formation, ou sans qualification professionnelle, les femmes, les ouvriers étrangers. Entre 1974 et 1975, l'accroissement du chômage a été beaucoup plus fort pour les ouvriers que pour les autres catégories. A l'heure actuelle, la part des manœuvres et ouvriers qualifiés diminue : en revanche, celle des cadres, agents de maîtrise et surtout des employés qualifiés augmente.

Dans l'ensemble des demandeurs d'emploi, on comptait, en 1976, 62 % de femmes pour 38 % d'hommes. La proportion des femmes en chômage est donc très supérieure à la proportion des femmes dans la population active (38 %). *Elles représentent actuellement les 2/3 des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.*

Les demandeurs d'emploi étrangers représentent 10,4 % de l'ensemble des demandeurs recensés. Toutefois, on sait que leur nombre réel est très mal connu, en raison du laxisme (si profitable aux entreprises) des pouvoirs publics. Au total, leur proportion parmi les chômeurs est au moins égale à leur proportion parmi les salariés du secteur industriel et commercial (12,4 %).

Ces inégalités et ces injustices se retrouvent également au niveau de l'indemnisation des chômeurs. Le Pouvoir se vante d'avoir instauré, avec la mise en place de l'allocation supplémentaire d'attente — allocation dite des 90 %, en cas de licenciement économique — le système de couverture du chômage le plus avantageux d'Europe. Il s'agit là d'une mystification de plus.

Face aux dénonciations par le gouvernement et les patrons des « abus » du chômage, il faut rappeler que près de 40 % des chômeurs ne sont pas indemnisés du tout et que seuls 12,8 % des travailleurs inscrits à l'A.N.P.E. perçoivent 90 % de leur salaire (pendant un an).

L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

	Juillet 76		Juillet 77		Progression
Nombre total des chômeurs ...	808 478	100 %	1 004 276	100 %	+ 24,2 %
Non indemnisés	334 637	41,4 %	393 945	39,2 %	+ 17,7 %
Indemnisés	473 841	58,6 %	610 331	60,8 %	+ 28,8 %
• dont aide publique seule	134 130	16,6 %	181,918	18,1 %	+ 38,7 %
• 35 % ASSEDIC	84 805	10,5 %	104 145	10,4 %	+ 22,8 %
• Aide publique + ASSEDIC .	145 977	18,0 %	195 491	19,5 %	+ 33,9 %
• 90 %	108 929	13,5 %	128 777	12,8 %	+ 18,2 %

Dans une entreprise du textile, la masse salariale représente près de 50 % du budget ; dans une entreprise pétrolière, de 5 à 7 %. La première paie donc près de huit fois plus de charges sociales que la seconde.

Bien loin de corriger les inégalités, le système d'indemnisation ne fait donc que les approfondir davantage.

Ce qui est vrai au niveau des salariés l'est aussi au niveau des entreprises.

Fondé sur des cotisations prélevées sur les salaires, le système de financement de l'ensemble des charges sociales en France pénalise considérablement les entreprises de main-d'œuvre, c'est-à-dire précisément celles qui, dans une phase de reprise économique éventuelle, sont les plus susceptibles de créer des emplois. C'est ce qui explique que les secteurs qui sont les plus gros employeurs de main d'œuvre soient aussi ceux qui souffrent le plus nettement de la crise.

Toutes les catégories sont atteintes

Si l'une des caractéristiques permanentes du marché du travail en système capitaliste est la prolétarisation et la marginalisation des catégories les moins favorisées, on observe cependant que, dans le contexte de crise actuel, le phénomène du chômage touche en fait toutes les catégories. C'est ce qui montre sa gravité. Aucune catégorie n'est épargnée. Les travailleurs qualifiés, les jeunes, les cadres sont eux aussi frappés. C'est donc, en réalité, l'ensemble des équilibres entre population active et inactive qui se trouve bouleversé. Si, pendant des générations, la crainte du chômage et de la perte de l'emploi a été un des traits spécifiques de la condition ouvrière, il n'en est plus de même aujourd'hui. C'est là un fait nouveau et fort important dont on n'a sans doute pas encore mesuré toutes les conséquences. Deux exemples sont, à cet égard, particulièrement significatifs : le chômage des cadres, et celui des jeunes.

Les cadres

Dans une étude récente faite par le C.R.E.D.O.C. (6) et l'université de Paris IX Dauphine, pour le compte de l'Association pour l'Emploi des Cadres (A.P.E.C.), on pouvait lire :

> « Le développement du chômage des cadres apparaît comme une dimension nouvelle de la crise. Les données statistiques du ministère du Travail et de l'U.N.E.D.I.C. montrent l'ampleur du phénomène qui s'est accentué depuis 1968. »

Les demandes d'emploi en fin de mois pour les cadres sont passées de 7 170 en 1965 à 15 400 en 1968, 20 600 en 1973, 25 000 en 1974, 39 700 en 1975, 47 200 en 1976 et 49 600 fin mai 1977 (statistiques du ministère du Travail publiées par le bulletin statistique mensuel de l'I.N.S.E.E.).

Combien de jeunes chômeurs ?

Voici quelques exemples pris au hasard :

Sarthe : de 12 000 à 15 000 chômeurs. 50 % de jeunes.

Ardennes : 6 639 demandes d'emploi, pour 455 offres. 59 % ont moins de 25 %.

(6) Centre de Recherches, d'Etudes et de Documentation sur la Consommation.

Alsace : de juin 1974 à juin 1977, le nombre des demandeurs d'emploi est passé de 4 354 à 19 566. Plus de la moitié sont des jeunes.

Brest : 10 000 chômeurs dont 6 000 jeunes.

Rennes : 9 008 chômeurs, 43 % de moins de 25 ans.

Dieppe : 3 500 chômeurs. 60 % ont moins de 25 ans. 1 400 sont à la recherche d'un premier emploi..., etc.

Au total, près de 1 500 000 chômeurs en France, en 1977, dont la moitié, soit 700 000, ont moins de 25 ans.

A ces 700 000 jeunes chômeurs, il faudra ajouter quelque 650 ou 700 000 jeunes qui quittent cette année les facultés, les lycées, les collèges, les écoles.

Les moins de 25 ans parmi les chômeurs : une augmentation constante

Année	%	Année	%
Oct. 1966	19,4	Oct. 1972	27,2
Oct. 1967	21,4	Oct. 1973	34,6
Oct. 1968	23,7	Oct. 1974	45,8
Oct. 1969	19,7	Oct. 1975	46,4
Oct. 1970	23,0	Oct. 1976	48,2
Oct. 1971	27,1		

De graves distorsions régionales

Certaines régions apparaissent à l'évidence beaucoup plus touchées que d'autres. Le chômage des jeunes est particulièrement fort dans les régions du nord et de l'est de la France, ainsi que dans l'ouest. Les régions du nord et de l'est sont celles où la natalité est forte et où le nombre de moins de 25 ans a toujours été supérieur à la moyenne nationale. C'est vrai, en particulier pour le Nord-Pas-de-Calais, la Champagne, la Lorraine, la Franche-Comté... Dans l'ouest, il en est de même pour la Basse-Normandie et les pays de Loire. Ces régions sont également celles où l'exode rural a été le plus

important depuis une dizaine d'années et où existent de vieilles industries dont la conservation a été difficile. Ailleurs, notamment dans le Midi qui n'a pas connu un rythme d'industrialisation analogue à celui d'autres régions, l'absence de créations d'emplois pousse les jeunes à l'exode. Ces divers phénomènes conjugués ont des conséquences particulièrement dramatiques.

UN EXEMPLE : LA SITUATION DE LA REGION LORRAINE EN SEPTEMBRE 1977 (L'UNITE N° 261 - SEPT. 77)

— A Saint-Nabord (Vosges), l'entreprise Montefibre est occupée depuis juillet 1977. Sur 1 039 emplois, 600 sont menacés.

— Nicolas Roussel à La Bresse (Vosges) : 76 licenciements. Entreprise occupée depuis le 14 avril 1977.

— Amos à Raon-l'Etape (Vosges) : 200 licenciements. Entreprise occupée.

— Doussac à Vincey et Rupt-sur-Moselle (Vosges) : 626 emplois menacés.

— Wernert à Remiremont (Vosges) : 50 emplois menacés par une fermeture.

— Marschal à Saint-Dié : atelier de tissage menacé de fermeture. 500 suspensions d'emplois.

— B.I.T. à Thaon-les-Vosges (Vosges) : 600 emplois menacés sur 1 200.

— Lecorde (Vosges) : entreprise occupée fin août 1977 par les 220 salariés pour la défense de l'emploi.

— Socométal à Saulxures (Vosges) : 60 licenciements. Entreprise occupée depuis le 7 mai 1977.

— Devigne à Romilly-sur-Seine (Aube) : 220 emplois menacés. Usine occupée en mai 1977.

— Baver à Raon-l'Etape (Vosges) : menacé de fermeture, 80 suppressions d'emploi.

— Sacilor (vallées de la Fensch et de l'Orne, en Moselle) : 8 700 suppressions d'emploi à venir sur 48 000.

— En Meurthe-et-Moselle, chez Usinor à Thionville,

Neuves-Maisons et Longwy : 4 530 suppressions d'emploi prévues.

— Pompey (Meurthe-et-Moselle) : 600 suppressions d'emploi prévues sur 3 000.

— Permali à Maxeville (Meurthe-et-Moselle) : 30 licenciements prévus sur 480 emplois.

— Mum à Mirecourt (Vosges) : fermeture annoncée. 80 suppressions d'emploi.

— Bolorre à Troyes (Aube) : 85 licenciements prévus début septembre.

— Mussy à Taon-les-Vosges (Vosges) : fermeture prévue. 280 suppressions d'emploi.

— Weiler à Morhange (Moselle) : 400 suppressions de postes prévues sur 1 200.

Ces faits étaient prévisibles. Ils ne pouvaient échapper au gouvernement. Mais les conséquences des incohérences de la politique d'aménagement du territoire du Pouvoir sont là ! Ce sont les jeunes qui en font les frais.

Une tendance générale à la déqualification

Cette évolution est conforme à la tendance plus générale du capitalisme à accélérer la déqualification du travail. L'automation, la mécanisation des tâches créent, en l'état actuel du développement du capitalisme, plus d'emplois non qualifiés que d'emplois qualifiés. C'est vrai, même dans les secteurs les plus avancés sur le plan technologique, comme l'informatique (cf. le nombre important de perforatrices par rapport au nombre de techniciens ou d'ingénieurs).

D'où les déclarations de M. Barre qui développe l'idée selon laquelle les jeunes devraient accepter n'importe quel poste plutôt que de rester chômeurs. Cette argumentation nouvelle risque fort de se retourner contre le gouvernement. Car elle ne peut qu'accroître chez les jeunes la méfiance légitime qu'ils ont déjà. En fait, le choix que leur propose le gouvernement est simple : le chômage ou la déqualification ; qu'un gouvernement tienne ce langage est inacceptable. Car c'est cautionner le vaste processus de déqualification des

emplois déjà engagé depuis des années et aggravé par la crise.

Selon des études officielles du Centre d'études pour l'emploi, du C.E.R.E.Q. et de l'A.F.P.A. (7), près de 50 % des jeunes qui sortent actuellement des C.E.T. (8) sont embauchés comme O.S. Les diplômés se voient offrir des emplois de plus en plus inférieurs à leur niveau de qualification. Les titulaires du D.U.T. (9) attendent toujours que l'on reconnaisse leur diplôme dans les conventions collectives. Au lieu d'arrêter ce processus, le gouvernement l'aggrave ; car, tandis que leur formation se déprécie sur le marché du travail, les jeunes, craignant de ne pas trouver d'emploi, poursuivent celle-ci plus longtemps qu'auparavant.

Que fait le gouvernement pour sortir de ce cercle vicieux ? Rien. Au contraire, il propose aux jeunes des stages ou des contrats emploi-formation à durée déterminée (six ou huit mois, le temps d'une campagne électorale) : le plan Barre-bis a pour objectif d'envoyer 300 000 jeunes chômeurs en travail gratuit pour le patronat (stage pratique en entreprise) ; 20 000 jeunes en stage de pseudo-formation ; 20 000 vacataires sous-payés et à temps partiel dans l'administration. Il vise à exonérer des charges sociales patronales toutes les nouvelles embauches de jeunes de moins de 25 ans et à assurer les droits sociaux pendant un an à tous les jeunes en quête d'un premier emploi, sans obligation d'inscription à l'A.N.P.E.

Toutes ces mesures sont étrangères à toute véritable relance de l'activité économique nationale. Elles mettent les jeunes concernés en sursis de chômage jusqu'à juin 1978. Elles constituent la forme moderne des « ateliers nationaux » (10), essentiellement au profit des grosses entreprises adhérentes au C.N.P.F. Elles ne coûtent rien au patronat mais exclusivement à la collectivité nationale (impôts des salariés et caisses de la Sécurité sociale).

(7) C.E.R.E.Q : Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Emploi et les Qualifications ; A.F.P.A. : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes.
(8) Collèges d'Enseignement Technique, désormais baptisés L.E.P. (Lycées d'Enseignement Professionnel) par la réforme Haby.
(9) D.U.T. : Diplôme Universitaire de Technologie, qui clôt les deux années d'études en Institut universitaire de technologie.
(10) Nom donné aux grands chantiers organisés entre février et juin 1848 par le Gouvernement provisoire pour résorber le chômage.

De plus en plus de licenciements et de faillites

La campagne du gouvernement pour minimiser le chômage ne peut pas dissimuler la gravité de la situation : depuis le début de 1977, les licenciements pour motif économique ont fortement progressé : 142 974 ont été enregistrés au cours des six premiers mois de 1977 ; ils sont en augmentation de 30 % par rapport aux six premiers mois de l'année 1976.

En même temps, les contrats à durée déterminée et le recours à l'intérim se développent fortement. Si l'on considère les « raisons d'inscription » à l'A.N.P.E. pour ce qui est des nouvelles demandes d'emploi, on enregistre une progression de 30,7 % pour les fins de contrats à durée déterminée, et de 43,3 % pour les fins de missions d'intérim, pendant les sept premiers mois de 1977.

Le nombre des licenciements collectifs est lié à l'accroissement du nombre des faillites et des dépôts de bilan. C'est ainsi que l'on observe, au cours du premier semestre 1977, une augmentation du nombre des faillites et des liquidations (9,6 % par rapport au premier semestre 1976). La croissance des faillites est particulièrement forte dans le commerce (+ 13,2 %) et dans les hôtels, cafés, restaurants (+ 26,1 %), mais elle n'est pas négligeable dans l'industrie (+ 7,5 %).

En lui-même, cet accroissement du nombre des faillites et des règlements judiciaires est significatif de la nature profonde de la crise que traverse l'économie française, et, au-delà, le capitalisme. Il s'agit, en fait, d'une nouvelle étape dans la restructuration de l'appareil productif, marquée par une accélération de la concentration capitaliste. C'est bien ce qui explique la coexistence, au même moment, d'un chômage sans précédent consécutif à la disparition d'un grand nombre d'entreprises (petites et moyennes en particulier), et du maintien d'une forte inflation. Celle-ci apparaît, en effet, comme un des moyens principaux utilisés par les groupes économiques et financiers dominants, pour préserver ou accroître leurs profits, et rentabiliser au maximum les capitaux qu'ils investissent. Bien loin de s'opposer, le chômage et l'inflation s'entretiennent par conséquent l'un l'autre. C'est ce qui apparaît à l'évidence lorsqu'on analyse de près la nature profonde de l'inflation et qu'on met en lumière ses vraies causes.

QUELQUES DEFINITIONS SIMPLES

CHOMAGE : Arrêt involontaire et prolongé du travail, dû à l'impossibilité de trouver un emploi.

CHOMAGE PARTIEL : Diminution du temps de travail par suite de réduction d'horaires, en dessous des 40 heures légales.

CHOMAGE LATENT : Affecte les personnes qui voudraient travailler mais ne s'inscrivent pas à l'A.N.P.E. (femmes).

CHOMEUR : *Définition du B.I.T.* :
Sont considérées comme chômeurs toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifique et qui, un jour ou une semaine spécifiés, entrent dans les catégories suivantes :
a) Travailleurs disponibles dont le contrat d'emploi a pris fin ou a été temporairement interrompu, se trouvant donc sans emploi et en quête de travail rémunéré.
b) Personnes à même de travailler (sauf maladie bénigne) durant la période spécifiée qui n'ont jamais eu d'emploi auparavant ou dont la dernière position dans la profession n'était pas celle de salarié (par ex. : les anciens employeurs, etc.) ou qui avaient cessé de travailler volontairement et sont en quête de travail rémunéré.
c) Personnes sans emploi, normalement à même de travailler immédiatement qui ont pris leurs dispositions en vue de commencer à travailler dans un nouvel emploi à une date postérieure à la période spécifiée.
d) Personnes mises à pied temporairement ou pour une durée indéfinie sans rémunération.

P.D.R.E. : Population disponible à la recherche d'un emploi. Ce sont les chômeurs « au sens large ».

D.E.N.S. : Demandes d'emploi non satisfaites : chômeurs au sens étroit, c'est-à-dire officiellement recensés par l'Agence Nationale pour l'Emploi.

C.V.S. : Après correction des variations saisonnières.

QUELQUES SIGLES A CONNAITRE

B.I.T. : Bureau International du Travail. C'est le secrétariat permanent de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) fondée en 1919 et reconnue par l'O.N.U. en 1946 ; l'O.I.T. regroupe 121 pays. Son originalité et sa force résultent de *sa structure tripartite :* représentants gouvernementaux, représentants des employeurs, représentants des salariés.

I.N.S.E.E. : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Il rassemble, étudie et publie les données essentielles de la vie économique, notamment l'indice des prix à la consommation (dit des 295 articles) qui paraît chaque mois. Il réalise les recensements. La France a connu quatre recensements de la population depuis la guerre (1954, 1962, 1968, 1975).

A.S.S.E.D.I.C. : Associations pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce. Elles ont été créées par convention collective en 1958. Leurs conseils d'administration paritaires sont désignés par les organisations patronales et les organisations syndicales de salariés. Au sein des A.S.S.E.D.I.C. qui gèrent le régime d'assurance, fonctionnent des caisses chargées du regroupement des cotisations calculées sur les salaires, et du paiement des allocations.

U.N.E.D.I.C. : Les A.S.S.E.D.I.C. sont fédérées par l'U.N.E.D.I.C., Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, qui joue le rôle de caisse de compensation financière.

A.P.E.C. : Association pour l'Emploi des cadres, ingénieurs et techniciens, association sans but lucratif, reconnue d'intérêt public, chargée en liaison avec l'A.N.P.E., du reclassement et de la formation des cadres en chômage.

A.N.P.E. : Agence nationale pour l'emploi, créée par ordonnance le 13 juillet 1967 pour remplacer les anciens bureaux de la main d'œuvre. Etablissement public, doté d'une certaine autonomie, et placé sous la tutelle du ministère du Travail, agit comme un organisme de prospection des emplois disponibles d'accueil, d'information et d'orientation.

NOTES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

L'INFLATION

En première analyse, on peut assimiler l'inflation à la hausse des prix. C'est son aspect le plus visible, celui qui touche toutes les catégories sociales, mais plus particulièrement les plus défavorisées.

Cette personne âgée, en expliquant comment elle vit la crise, résume en une phrase cette situation : « le plus dur, c'est l'augmentation du coût de la vie qui précède celle des retraites et qui est plus forte. L'autre jour, j'ai demandé un beau bifteck au boucher. J'en ai eu pour 14 F ! Du coup, j'en ai fait deux morceaux (1) ».

Si l'effet de l'inflation est malheureusement facile à constater, ses causes sont plus difficiles à analyser. Il faut bien dire que le Pouvoir actuel ne cherche nullement à éclairer l'opinion sur ce sujet : tantôt l'inflation serait due à l'augmentation du pétrole ou des matières premières, tantôt elle serait due à la hausse des salaires. Toutes ces explications, conjoncturelles, c'est-à-dire fournies à un moment économique donné, n'abordent pas le véritable problème ; la véritable nature de l'inflation est d'ordre structurel.

(1) Interview dans *l'Unité*.

Pourcentages d'augmentation des prix à la consommation de juillet 1976 à juillet 1977 (produits alimentaires)

Produits à base de céréales	+ 10,7
Viandes de boucherie	+ 10,2
Porc et charcuterie	+ 5,1
Volailles et produits à base de viande	+ 11,6
Produits de la pêche	+ 16,1
Laits, fromages	+ 10,3
Oeufs	+ 14,9
Corps gras et beurres	+ 13,4
Légumes et fruits	*+ 27,0*
Autres produits alimentaires	+ 14,0
Boissons alcoolisées	+ 8,5
Boissons non alcoolisées	*+ 57,7*

Nature de l'inflation

Inflation par la demande

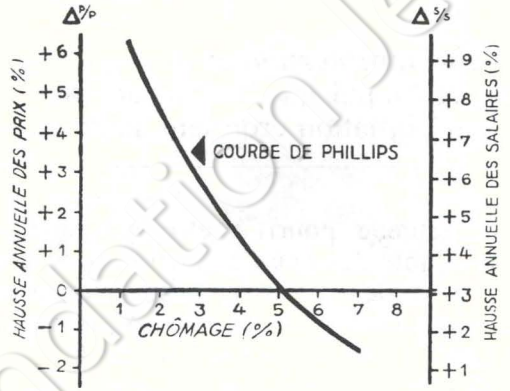
La première explication, la plus courante, de l'inflation consiste à dire que le processus de hausse générale des prix est dû à une trop forte demande par rapport à l'offre. C'est ce qu'on appelle « inflation par la demande ». En définitive, cela revient à dire que les consommateurs acceptent de payer les produits à un prix chaque jour plus élevé.

Cette situation peut survenir lorsque l'économie tourne à plein régime ; mais elle soulève la question fondamentale : qui demande trop ? et pourquoi ? Pour la droite, il n'y a pas de doute : ce sont les travailleurs parce que leurs salaires sont trop élevés ; la solution est immédiate : il faut ralentir leurs revenus. C'est l'un des objets du plan Barre et des mesures de blocage des prix et des marges prises en novembre 1977.

Inflation par les coûts

Une autre explication, d'apparence plus technique, mais en fait plus dangereuse, consiste à dire que l'inflation serait due à l'augmentation des coûts de production, et principalement aux augmentations de salaires. L'économiste Phillips (2), pour le démontrer, a établi une courbe démentie par les faits — liant le niveau de l'emploi, les salaires et les prix, et tendant à prouver qu'un taux d'emploi élevé entraîne automatiquement la hausse des prix :

Appendice



C'est en fonction de cette « loi » dans la plus pure tradition libérale que le gouvernement actuel entend utiliser le chômage comme régulateur de l'inflation et moyen de combattre les hausses de prix. Il espère ainsi, en maintenant un grand nombre de chômeurs (armée industrielle de réserve) faire pression sur les travailleurs en poste.

« Si les travailleurs craignent pour leur emploi, on peut espérer qu'ils seront moins prêts à revendiquer pour leurs salaires ». Le but visé est double. Les salaires entrent pour

(2) A.W. Phillips : Economiste de la London School of Economics.

une part non négligeable dans les coûts de production, donc dans les prix. Ceux-ci auront tendance à ne plus monter si les salaires eux-mêmes ne progressent plus. Les salaires constituent en outre le revenu essentiel de plus des trois quarts de la population active. En jouant sur ces revenus, par une compression du pouvoir d'achat, on espère faire baisser la demande sur le marché, et par là freiner les prix.

Cette politique est, évidemment, *parfaitement injuste* sur le plan social, puisqu'elle revient, en fait, à pénaliser deux fois les salariés :
- au niveau de leur salaire (blocage)
- au niveau de leur consommation (hausse des prix)

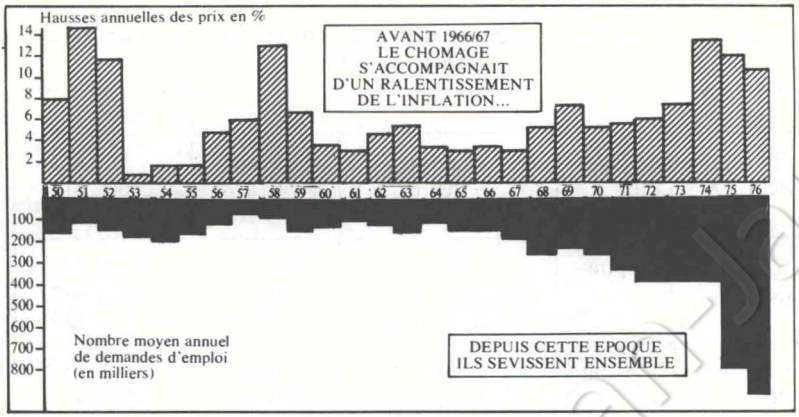
Elle est en outre *parfaitement inefficace* dans le contexte actuel, puisque les faits démontrent que le chômage et l'inflation croissent simultanément.

L'inflation actuelle pourrait être en partie considérée comme la résultante des deux explications précédentes.

L'augmentation des coûts de production a évidemment une influence sur le niveau des prix. Mais ces explications sont soit superficielles, soit erronées, car la véritable cause doit être recherchée dans la volonté des capitalistes *d'augmenter continuellement leurs profits :* l'inflation est en effet pour eux un moyen de reprendre aux salariés les hausses de salaires qu'ils ont été obligés de leur consentir sous la pression de leurs luttes.

Bien loin de s'annuler, les deux phénomènes de l'inflation et du chômage se renforcent donc et s'entretiennent réciproquement ; le « balancier » inflation/chômage ne fonctionne plus.

Le phénomène se traduisant simultanément par la stagnation économique (fort taux de chômage) et l'inflation (forte hausse des prix à la consommation) a été dénommé *stagflation* (voir page 45).



Cette contradiction majeure montre que c'est le capitalisme dans son ensemble qui est en cause.

L'inflation : produit du système capitaliste actuel

Dans une première phase de son développement, le capitalisme est d'abord concurrentiel ; les prix traduisent la répartition des revenus entre capitalistes, le prix de la force de travail tendant à rester au niveau du minimum vital. Dans la logique du capitalisme, le salaire n'est rien d'autre que le « nécessaire » perçu par les travailleurs. Il assure leur subsistance, celle de leurs enfants, permettant ainsi la reproduction du système. C'est autour de ce minimum — variable avec le temps — que s'articulent les grandes revendications de la classe ouvrière.

La concentration du capital fait évoluer le système vers des structures monopolistiques, avec pour corollaire la fin de la concurrence par les prix, car il y a alors faculté pour les monopoles *d'imposer leurs prix*. La période actuelle pourrait être définie comme étant celle du *capitalisme des grands groupes* car si dans certains secteurs un monopole est presque réalisé (industrie lourde, pétrochimie), dans d'autres une certaine concurrence subsiste encore (bâtiment, textile...).

Comparaison des concentrations d'entreprises industrielles en 1962 et 1970

		1962	1970
Entreprises de plus de 1 000 salariés	nombre effectif effectif moyen	466 1 941 578 4 166	445 2 006 318 4 509
Entreprises de plus de 10 salariés	nombre effectif effectif moyen	41 179 4 500 220 109	33 391 4 343 072 130
Pourcentage des plus de 1 000 sur les plus de 10	nombre effectif	1,13 % 43,1 %	1,33 % 46,2 %

Champ : industries au sens restreint (non compris les industries agro-alimentaires et les bâtiments et travaux publics).

Sources : 1962 : recensement industriel (I.N.S.E.E.)
1970 : enquête annuelle d'entreprises

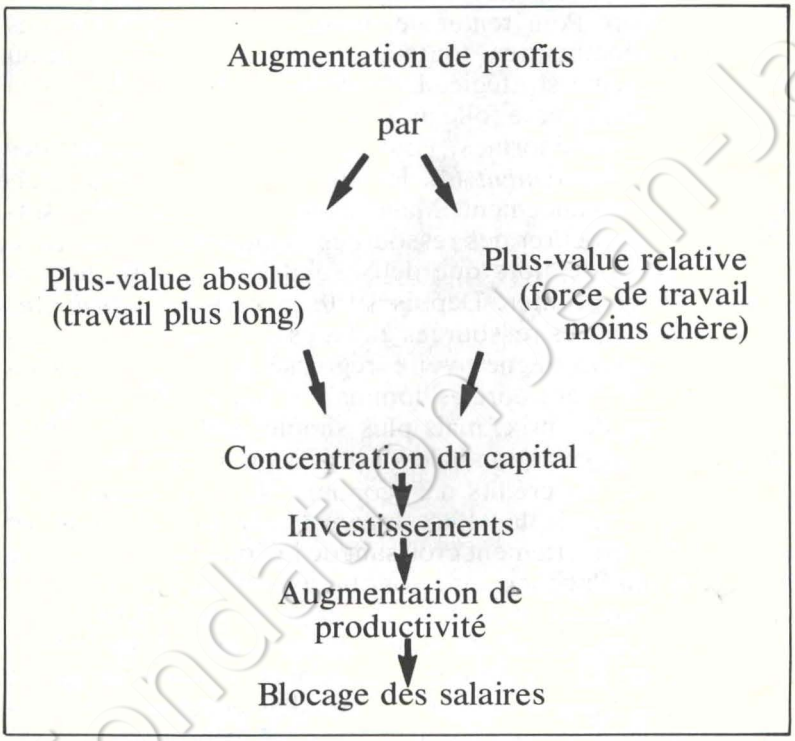
Cette concentration, *toujours croissante*, nécessite de plus en plus de capitaux, donc des profits toujours plus élevés. Or, le moyen qu'a le capitaliste d'augmenter ses profits, c'est soit augmenter la durée du travail et son intensité, ce que l'on appelle *plus-value absolue*, soit diminuer la valeur de la force de travail, c'est ce qu'on appelle *plus-value relative*. C'est ce dernier moyen que le capitalisme moderne emploie lorsqu'il cherche à augmenter la productivité, et à faire pression sur

Opérations de concentration réalisées par l'ensemble des entreprises françaises.

Année	Nbre des opérations	Année	Nbre des opérations
1956	893	1963	1 525
1957	907	1964	1 288
1958	541	1965	1 590
1959	931	1966	1 959
1960	1 088	1967	1 752
1961	1 199	1968	2 240
1962	1 320		

Source : Ministère de l'Industrie et de la Recherche, Bureau des fusions.

les travailleurs, pour freiner les hausses de salaire. Ainsi tente-t-il de contrecarrer les effets de la baisse de rentabilité de son capital (théorie de la baisse tendancielle des taux de profit) (3) (voir encadré ci-dessous).



Productivité et investissement

L'augmentation de la productivité nécessite un accroissement des investissements. Depuis dix ans, le capitalisme est donc à la recherche de moyens de financement accrus.

Les causes du développement de ces besoins de financement sont liées à la tendance à la concentration et à l'accumulation du capital, à l'apparition des firmes multinationales et à

(3) Cf. J. ATTALI, *l'Anti-Economique*, P.U.F.

la lutte accrue pour la conquête de nouveaux marchés. Ces dix dernières années ont été marquées par un effort considérable des grandes entreprises pour asseoir leur domination en investissant, en conquérant des marchés nouveaux, en pariant sur la croissance infinie d'une certaine forme de consommation. Pour tenter de résister à cette offensive des entreprises dominantes, toutes les autres entreprises ont dû adopter la même stratégie. Le monde capitaliste s'est ainsi lancé dans une course folle au profit, nécessitant la mobilisation de capitaux énormes. Pour couvrir l'accroissement des besoins *d'investissement* (4), les entreprises ont d'abord fait appel à l'autofinancement. Mais celui-ci finit par ne plus suffire. Pour se procurer des ressources financières nouvelles, il n'y avait plus dès lors que deux solutions : comprimer les salaires ou emprunter. Depuis 1970, la part de *l'autofinancement* (5) dans les ressources globales du système économique productif a stagné, voire régressé. Il ne faut pas en conclure que les entreprises dominantes ont perdu le contrôle de la fixation des prix, mais plus simplement que l'endettement de l'économie mondiale s'est gravement développé.

En France, les crédits à l'économie se sont accrus à un rythme accéléré depuis 1968, créant une véritable économie de dette. Cet endettement croissant de l'économie et la facilité monétaire qui l'accompagne sont un aspect majeur de la tendance inflationniste qu'on observe aujourd'hui. Un tel endettement n'est certes pas toujours accompagné par l'inflation. S'il l'est désormais, c'est que la croissance qu'il encourage est mal orientée. Les entreprises, forcées de s'endetter, sont obligées de rembourser aux banques leurs créances à court terme (6). Cette obligation, faite aux entreprises par le système bancaire actuel, aggrave considérablement leurs charges financières et amplifie leur insécurité face à l'avenir. Elles répondent à ce double défi d'une part en cherchant à accroître leurs recettes par la hausse des prix et d'autre part en s'intéressant en priorité aux produits capables de dégager rapidement un profit élevé.

D'où les tendances spéculatives qui apparaissent dans cer-

(4) Investissement : voir annexe, page 54.
(5) Autofinancement : voir annexe, page 53
(6) Créances : voir annexe, page 54

tains secteurs (terrains à bâtir, immobilier, matières premières...). D'où également la tendance des entreprises à jouer sur leurs stocks, car à quoi bon vendre un produit tout de suite, si l'on sait qu'il peut se vendre six mois plus tard beaucoup plus cher ?

> La réévaluation des stocks en 1975 a fourni aux entreprises françaises près de 50 milliards de francs de profits supplémentaires. Tous ces effets se trouvent amplifiés par l'attitude des firmes multinationales spéculant sur les transferts de capitaux et par le dérèglement du système monétaire international.

L'analyse des causes profondes de l'inflation permet de distinguer celles qui résultent du contexte international et celles qui tiennent au contexte proprement français.

Il faut bien voir que cette classification — contexte international - contexte français — est énoncée pour faciliter la compréhension de tous les éléments qui composent l'inflation. Mais fondamentalement, l'inflation a une racine unique qui est le mode de développement du système capitaliste ; et celui-ci est le même, quel que soit le niveau (international, national, régional) auquel on l'analyse.

Le contexte international

Depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 70, le développement du capitalisme a été marqué par l'hégémonie absolue du capital américain : l'économie américaine était plus compétitive et sa monnaie était acceptée comme monnaie d'échange (et de réserve) internationale. Cela lui a permis de mener une politique impérialiste de conquête des firmes étrangères et de financement d'opérations internationales de toute nature, notamment militaires (guerre du Vietnam).

Depuis lors, la situation s'est dégradée pour l'Etat américain. D'une part, son économie a perdu de son efficacité par rapport à certains autres pays industrialisés ou en voie d'in-

dustrialisation et par rapport aux firmes multinationales, de plus en plus indépendantes des Etats. D'autre part, la masse énorme de dollars investis sans contrepartie économique, pour financer la politique impérialiste, a fini par ébranler la confiance du monde en la valeur de cette monnaie.

Pour ces deux raisons, le système stable fondé au lendemain de la guerre sur la prédominance du dollar s'est effondré. La fin de la relation fixe entre l'or et le dollar, puis les dévaluations de celui-ci, puis la naissance d'un système de flottement généralisé de toutes les principales monnaies ont été les étapes successives de la crise du système monétaire international. Celle-ci est donc la conséquence directe des luttes de compétitivité, de conquête des marchés, que se livrent, par parités monétaires interposées, les différentes nations et les différentes firmes dominantes du monde capitaliste.

Cette crise est à son tour très liée à l'inflation. Dans sa première phase d'abord, lorsque la politique impérialiste américaine émettait des milliards de dollars (plus de cent) sans aucune contrainte économique : c'était une inflation monétaire à l'état pur, correspondant au déficit de la balance des paiements. Dans sa seconde phase ensuite, qui dure encore, et où le fait que les monnaies ne soient rattachées à aucun étalon fixe favorise tous les mouvements monétaires spéculatifs ; chaque pays est tenté, pour contrebalancer ses faiblesses économiques, de jouer sur la valeur de sa monnaie, et donc de ses prix.

Une des conséquences de cette situation est que les pays en voie de développement, en augmentant le prix de leurs produits, cherchent à *rattraper* les hausses des produits finis et semi-finis qu'ils importent. Ainsi le cas du Sénégal :

> « Les prix de nos exportations ont augmenté de 57 %. Mais ceux de nos importations ont crû de 196 %. En deux ans, et ce ne furent pas pour nous les plus mauvaises années, la détérioration des termes à l'échange a donc été de 139 % (7).

L'inflation occidentale n'est donc pas le résultat automatique de l'augmentation du prix des matières premières, dont

(7) Interview de L. Senghor parue dans *l'Unité*. N° 178

on accuse le Tiers-Monde, mais le fruit de la crise du capitalisme moderne.

Le contexte intérieur

En comparant la situation de notre pays par rapport aux autres, on s'aperçoit que la France a été l'un des pays où la hausse des taux d'inflation a été la plus rapide depuis quinze ans (8).

Hausse des prix à la consommation

Pays	Moyenne 1962/ 1972	1972	1973	1974	1975	1976
Japon.....	5,7 %	4,5 %	11,7 %	24,4 %	7,5 %	8,6 %
Italie	4,3 %	5,7 %	10,8 %	19,1 %	17,0 %	18,0 %
Royaume-Uni	4,9 %	7,1 %	9,2 %	16,0 %	24,3 %	14,7 %
Danemark...	6,0 %	6,6 %	9,3 %	15,2 %	9,6 %	9,1 %
France.....	4,4 %	5,9 %	7,3 %	13,6 %	11,7 %	9,9 %
Etats-Unis ..	3,3 %	3,3 %	6,2 %	11,0 %	7,0 %	5,3 %
Allemagne ..	3,2 %	5,5 %	6,9 %	7,0 %	6,0 %	3,8 %

Le « minimum d'inflation incompressible » est en France un des plus forts. En 1974, l'inflation officielle déclarée a été d'environ 14 % ; c'est d'après le gouvernement le résultat de la hausse des prix du pétrole. Cette affirmation est contredite par les faits.

En 1975, le pétrole n'ayant pratiquement pas augmenté, le taux d'inflation, lui, n'a pratiquement pas baissé. Il vient d'être estimé à environ 10 % : la différence entre 1975 et 1974 correspond justement à l'influence de la hausse du pétrole sur les prix, c'est-à-dire que le taux d'inflation interne n'a pas été modifié par l'action (ou l'inaction) gouvernementale.

Notre pays n'a pas toujours connu des périodes de hausse de prix aussi fortes et rapides qu'actuellement. Ainsi, entre

(8) Voir annexe page 54 (indice).

1840 et 1913 (c'est-à-dire en trois quarts de siècle), la hausse des prix de détail à Paris n'a été que de 25 % environ.

Par contre, la tendance à l'accélération de l'inflation a été constante ces quinze dernières années, ce qui illustre la responsabilité du pouvoir en place depuis vingt ans.

Taux d'inflation annuel depuis 1958
(accroissement en % d'une année sur l'autre, indice I.N.S.E.E.)

Année	Taux	Année	Taux
1958.....	13,5	1968.....	4,6
1959.....	4,7	1969.....	6,1
1960.....	2,9	1970.....	5,6
1961.....	2,5	1971.....	5,5
1962.....	5,2	1972.....	5,9
1963.....	4,8	1973.....	7,3
1964.....	3,2	1974.....	14,5
1965.....	2,6	1975.....	11,4
1966.....	2,7	1976.....	9,9
1967.....	6,4	1977.....	10*

(*) Estimation

LA SITUATION SPECIFIQUE DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

Description

La gravité de la situation économique que connaît la France n'est pas due au hasard. Elle tient à des causes structurelles, mais aussi aux orientations politiques délibérément choisies par le Pouvoir.

En fait, notre pays est entré plus tard que les autres pays dans le processus de restructuration du capitalisme industriel. Cette adaptation tardive amplifie les contradictions actuelles :

- entre la bourgeoisie et les travailleurs
- entre les capitalistes eux-mêmes.

Pour structurer des moyens de production, il faut des capitaux, donc des profits élevés. Ces profits ne peuvent être obtenus que par une augmentation de la plus-value, donc par une augmentation des cadences pour les salariés et une stabilisation des salaires. Le résultat consiste, en définitive, à faire payer aux travailleurs le prix de la concentration capitaliste. La concentration ne peut se faire que par la disparition des petites ou moyennes entreprises au profit des entreprises

plus importantes, celles dont le capital est suffisant pour investir. Cette concentration touche également le petit commerce, l'agriculture.

Les effets de ces contradictions, notamment depuis les années 1960, expliquent pour l'essentiel la crise actuelle.

A cela s'ajoute le fait que l'économie française connaît certaines faiblesses spécifiques.

Faiblesses structurelles de l'économie française

L'examen de l'influence de la crise actuelle sur les différents secteurs industriels permet de constater que tous ont été touchés, qu'il s'agisse de la sidérurgie, du textile, de l'aéronautique, des biens de consommation, etc. Cela tend à montrer que notre tissu industriel dans son ensemble était trop fragile pour supporter la crise, à la différence de l'Allemagne par exemple qui, en plus des effets directs de la crise, a dû pourtant supporter les conséquences des réévaluations successives de sa monnaie.

L'industrie sidérurgique a tardé à se transformer et présente de graves insuffisances quant à la fabrication de produits finis ou semi-finis.

L'industrie textile est le champ clos de luttes d'empires (Agache-Willot, Prouvost, Boussac) qui font passer leurs intérêts avant l'intérêt collectif.

Le secteur aéronautique, où les choix se portent sur des avions civils difficilement vendables (Concorde, Airbus, Mercure) ne réussit que par la vente d'appareils militaires.

Le secteur des biens d'équipement est certainement celui qui est le plus déficitaire. Le machinisme agricole est aux mains de firmes étrangères, la machine-outil n'est pas assez développée.

Le secteur des biens de consommation est peu ou mal organisé. D'autre part, la valorisation de notre production agricole est mal faite : 50 % du marché français est aux mains de groupes étrangers (Nestlé, Unilever, General Foods, etc.).

En dépit des déclarations officielles, la régionalisation, mais plus encore la décentralisation, n'est pas l'objectif poli-

tique du pouvoir actuel. La France est coupée en deux par une ligne Marseille/Le Havre, riche au Nord, pauvre au Sud. Les déséquilibres régionaux s'accentuent.

L'implantation industrielle n'est pas le fruit d'un plan démocratique, mais d'influences politiques (Cf. la transplantation des usines Ford à Bordeaux, juste avant l'élection de Chaban-Delmas en 1970). L'implantation des usines ne correspond pas toujours aux besoins réels des régions, mais permet, par contre, aux capitalistes d'empocher les primes et avantages financiers offerts par la collectivité (Datar, F.N.E., etc.) (1), quitte à fermer les usines après les avoir touchés.

Du point de vue du commerce extérieur, l'examen de la balance commerciale permet de constater que la France, dans ses échanges avec les pays industrialisés, se comporte en fait en pays non industrialisé : excédentaire en ce qui concerne les produits agricoles et biens de consommation, déficitaire ou faiblement excédentaire en ce qui concerne les énergies, les produits finis et semi-finis et les biens d'équipement. Remarquons au passage l'incohérence et l'injustice d'une politique qui ne rémunère pas à leur juste prix les agriculteurs, dont le travail est un des facteurs positifs principaux de notre balance des paiements. (Voir page suivante).

Les erreurs politiques

Les faiblesses actuelles de notre économie sont aggravées par l'incohérence des choix politiques gouvernementaux. Sous couvert de « libéralisme » on « laisse faire », on attend que le voisin soit convalescent pour essayer d'apporter les premiers soins chez soi. C'est le manque d'imagination et de courage qui domine, c'est l'absence de projet politique industriel, c'est une politique d'abandon qui se caractérise *par le refus de toute planification sérieuse.*

Le « Comité de planification », d'inspiration purement technocratique, n'est qu'un instrument conjoncturel. C'est un organisme de conseil au service du seul président de la République et non, comme il devrait l'être, un organisme *de choix démocratique au service du pays.*

(1) Datar, F.N.E. : voir annexe page 54

Balance commerciale de la France (2)

(Les soldes sont exprimées en millions de francs courants — taux de couverture en %)

	1962	1969	1972
Produits agricoles et alimentaires	— 2 573 67,1 %	+ 758 106,2 %	+ 5 803 131,2 %
Matières premières	— 3 934 42,3 %	— 5 402 45,3 %	— 5 605 53,4 %
Energie	— 4 350 24,0 %	— 8 370 17,7 %	— 14 913 16,5 %
Produits chimiques	— 1 394 156,3 %	+ 1 253 118,0 %	+ 270 102,4 %
Semi-produits	+ 4 456 173,5 %	— 1 394 92,9 %	+ 45 100,3 %
Machines et matériels de transport	+ 2 758 139,4 %	+ 1 979 109,1 %	+ 8 226 123,3 %
Articles manufacturés divers	+ 1 501 190,6 %	— 1 184 85,0 %	+ 622 105,1 %

(a) Soldes calculés par différence entre les exportations F.O.B. et les importations C.A.F. (C.A.F. et F.O.B. signifient que les frais d'assurance et de transport sont comptabilisés dans les importations et non dans les exportations).
Source : statistiques douanières, nomenclature internationale C.T.C.I.

(2) Balance : voir annexe, page 53

Le désengagement de l'Etat dans le domaine industriel se traduit par la multiplication des subventions aux grosses entreprises privées sans contrepartie et sans contrôle public de l'utilisation des fonds.

On oblige E.D.F. à un choix nucléaire, sans débat public et sans lui permettre financièrement de pouvoir supporter les investissements que cela implique (prix anormalement bas du courant haute tension livré aux industriels).

On brade les secteurs de pointe (C.E.A., C.I.I.) aux groupes américains.

On ne développe pas la recherche fondamentale, qui ne représente environ que 2 % du produit national brut.

Les responsabilités politiques du Pouvoir sont donc considérables. Elles placent notre pays dans une situation particulièrement difficile. Ce sont les Français qui en font les frais.

Les conséquences de l'inflation

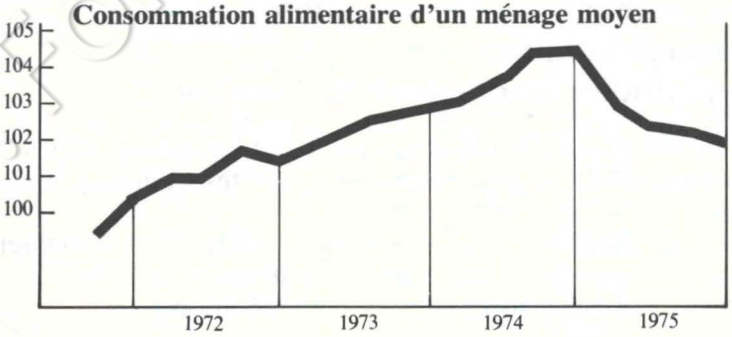
Un des premiers effets de cette politique est évidemment l'amputation du pouvoir d'achat des travailleurs.

Depuis 1974, la part que les Français consacrent à leurs dépenses alimentaires a diminué ; c'est une évolution révélatrice de la situation actuelle.

A ce niveau, les inégalités sont flagrantes. Si, en moyenne, la baisse de consommation alimentaire sur quatre ans a été de — 5,12 %, elle a été de — 8,33 % pour les ouvriers et employés.

Les raisons de cette baisse sont complexes. Plus les revenus sont hauts, plus la part consacrée à l'alimentation diminue. Mais le phénomène mesuré n'est pas seulement de cet ordre. Dans la société française, ce ne sont pas les dépenses alimentaires qui sont incompressibles. Lorsque la situation devient difficile, il faut tout de même payer le loyer, les traites, les transports. Il faut faire des économies de prévision. On peut, en revanche, dépenser moins en alimentation : moins manger de viande par exemple, remplacer les légumes frais par des pâtes. Ce sont les catégories les plus défavorisées qui souffrent le plus de cette situation.

Consommation alimentaire d'un ménage moyen



Base 100 en 1971

L'inflation a également d'autres conséquences tout aussi néfastes :

- elle spolie le petit épargnant qui, chaque année, voit ses ressources fondre de 5 % au moins (différence entre taux d'inflation et taux d'intérêt) (3).
- elle permet à ceux qui empruntent de rembourser moins qu'ils n'ont emprunté, tendant ainsi à aggraver l'inflation elle-même, en gonflant artificiellement la masse monétaire (chèques, effets de commerce, traites, etc.), et à accentuer les inégalités, car seules peuvent emprunter les catégories sociales qui en ont déjà les moyens.

Enfin, la conséquence la plus grave de l'inflation est qu'elle s'accompagne d'un certain type de production économique qui ne répond pas aux besoins populaires. En effet, l'inflation favorise les produits rentables à court terme ; elle pousse le capitalisme à produire des marchandises de qualité médiocre, qu'il faudra changer très souvent, au détriment de marchandises de qualité. L'inflation favorise des investissements spéculatifs à court terme : elle favorise la croissance « sauvage » qui impose par la publicité une production anarchique.

Qu'il s'agisse de combattre l'inflation, par un retour à des prix stables ou qu'il s'agisse de combattre le chômage, en garantissant le plein emploi, ce n'est donc pas seulement le rythme de la croissance qui est en cause, mais *la nature* et *le contenu* de cette croissance.

Conséquences de l'articulation chômage-inflation : La politique économique du Pouvoir

Les éléments de l'analyse de la situation actuelle sont contenus dans les deux parties précédentes : chômage *et* inflation.

Avant d'aborder les propositions de notre Parti, il convient de les associer dans une explication d'ensemble.

Deux faits sont à prendre en considération :

(3) L'intérêt servi sur le « livret A » de la Caisse d'Epargne est de 6,5 % en 1977.

• On constate historiquement que chaque fois qu'une période d'expansion amène un relatif plein emploi, donc un rapport de force entre capital et travail favorable à ce dernier, les détenteurs du capital suscitent une accélération du progrès technique (automation) lui permettant d'économiser sur la main d'œuvre et d'augmenter le chômage.
• Le raisonnement de Keynes (4), sur lequel se sont bâties les politiques économiques d'après-guerre, consiste à concilier la réalisation de l'expansion, du plein emploi et de la stabilité des prix en contrôlant le volume global de l'investissement (essentiellement par l'investissement public et la baisse du taux d'intérêt qui stimule l'investissement privé). Les politiques économiques qui s'inspirent de cette théorie — comme la politique du gouvernement actuel — partent de l'idée que l'investissement nouveau crée finalement plus d'emplois qu'il n'en supprime. La première vague d'automatisation d'après-guerre n'a pas remis fondamentalement en cause ce raisonnement, car elle s'est produite par un changement de nature plutôt que par une diminution des emplois.

Les augmentations de salaires en fin 1968, consécutives aux accords de Grenelle, furent une des principales causes d'une nouvelle vague d'automatisation, notamment dans les activités de service, car ces augmentations de salaires rendirent rentable la mise en place d'équipements économisant salaires et charges sociales, surtout dans les entreprises où les charges salariales représentaient une part importante des coûts de production. (C'est l'illustration très claire et concrète de la théorie de la baisse tendancielle du taux de profit).

Le 12 octobre 1976, François Mitterrand déclarait aux patrons réunis par *l'Expansion* pour débattre du projet socialiste pour l'économie :

> « Est-ce que vous ne croyez pas que dans le cadre de la société capitaliste le capitalisme bancaire se développe au détriment du capitalisme industriel ? Est-ce que vous ne croyez pas que le capitalisme créateur de marchandises est de plus en plus dévoré et dominé par le capitalisme d'argent ? La preuve en est, votre crainte que, en nationalisant Paribas,

(4) Keynes : voir annexe, page 55.

nous nationalisions par ricochet toute une série d'entreprises dans lesquelles Paribas détient une participation majoritaire ».

Autrement dit, l'investissement spéculatif est plus rémunérateur aujourd'hui que l'investissement productif. Il suffit pour s'en convaincre d'étudier l'évolution des investissements d'un groupe bancaire comme La Hénin : il y a dix ans, 7 % des capitaux étaient investis dans des activités industrielles et 30 % dans l'immobilier. En 1977, le rapport est inversé.

Dès lors, la stagnation de la production est un facteur de hausse des prix, les entreprises ayant tendance à compenser par la hausse des prix de vente à l'unité la baisse des recettes provenant de la diminution des quantités vendues (l'exemple des automobiles depuis trois ans est éloquent : en France, plus de 50 % de hausse des prix pour une production équivalente — en 1977 — à celle de 1973).

Le caractère structurel des causes de la crise actuelle fait dire à François Mitterrand : « Il nous faudra, si nous sommes au gouvernement, couper ce cordon ombilical trop étroit entre l'industrie et la finance » (Forum de l'Expansion, 12 octobre 1976).

LES PROPOSITIONS DU P.S.

Le Parti socialiste constate les faits : existence à certains moments d'une offre insuffisante ; existence de déséquilibres sectoriels ; difficulté à réaliser un partage équilibré des ressources entre celles qui sont consommées et celles qui sont investies. Contrairement à la Droite qui veut en faire porter la responsabilité aux travailleurs, il affirme au contraire que ces diverses formes d'inflation sont toutes dues à l'exercice non démocratique d'un pouvoir qui oriente l'économie dans un sens qui n'a pas reçu l'adhésion de la population. La maîtrise de l'inflation passe par l'adhésion de la population à un projet économique d'ensemble.

Cette analyse conduit alors le P.S. à deux grandes propositions :

- rejeter l'alternative inflation/chômage.
- y substituer un projet économique traduisant la solidarité nationale.

1. Quelle est la politique de résorption du chômage et de création d'emplois préconisée par le P.S. ?

Actuellement, les estimations les plus optimistes du chômage (celles du gouvernement) évaluent le nombre des demandeurs d'emplois à près de 1,2 million. Et la population

active continuera de s'accroître au moins jusqu'en 1982 d'environ 200 000 personnes par an. C'est une situation difficile, et il faudra du temps pour en supprimer toutes les séquelles. Mais c'est une *situation inacceptable,* et c'est pourquoi le Parti socialiste considère que la réduction du chômage est l'objectif prioritaire des premières années d'exercice du pouvoir par la Gauche. Cela veut dire que la politique économique aura pour *visée fondamentale de rétablir l'emploi,* dans des conditions saines bien évidemment, pour que cela soit durable, c'est-à-dire en assurant la modération de l'inflation et le rétablissement des équilibres extérieurs.

Plusieurs actions complémentaires seront mises en œuvre dans cette perspective. Elles seront éclairées par trois lignes directrices :

1. Favoriser la reprise de l'activité économique et permettre ainsi la création d'emplois dans différents secteurs.
2. Lier davantage l'activité économique et la production avec les besoins réels des Français.
3. Economiser le capital et les matières premières, et valoriser en contrepartie la main-d'œuvre.

Créer des emplois

Aujourd'hui, face à plus d'un million de demandes d'emploi, il y a à peine 100 000 offres ; c'est-à-dire que le premier objectif doit être la création d'emplois.

Plusieurs mesures sont envisagées dans cette perspective :

- Il s'agit d'abord du développement des *emplois publics*. Chacun connaît la situation de nombreux services collectifs (hôpitaux, postes, éducation, inspection du travail...) qui, faute de personnel, ne répondent pas aux besoins des Français, et imposent souvent aux salariés qui y sont occupés des conditions de travail difficiles. Ces mesures auront pour effet la création de dizaines de milliers d'emplois à court terme, dont une large part dans les collectivité locales.
- En second lieu, la baisse de la *durée hebdomadaire du travail* et la possibilité de départ en retraite à taux plein à partir de 60 ans doivent libérer un certain nombre d'emplois.
- Il s'agit aussi de créer des *emplois industriels*. En effet, il

subsiste encore de nombreux besoins non satisfaits, que ce soit en matière d'équipement domestique, de logement et de biens de consommation, en général. Par ailleurs, la dépendance de la France concernant l'énergie et les matières premières la conduit à exporter des produits manufacturés pour payer les importations nécessaires.

Pour assurer son autonomie politique, la France doit également disposer d'une capacité de production et d'innovation technologique dans certaines branches sensibles, ce qui implique une industrie puissante.

Valoriser le potentiel économique

Pour parvenir à cet objectif, il doit d'abord être créé des emplois dans les secteurs où la demande mondiale est en forte croissance et où notre pays peut valoriser son potentiel technique et la qualification de sa main-d'œuvre, notamment les industries d'équipement (machines-outils, ingénierie, constructions électrique et électronique, matériel de transport).

Les industries de consommation, y compris celles qui produisent des biens durables, doivent être réorientées. On assiste aujourd'hui, en effet, à un développement d'installations automatiques qui fabriquent des biens à durée de vie raccourcie et surtout peu réparables. Aussi doit-on tendre à un nouvel équilibre entre les activités de production directe et celles d'entretien et de réparation qui, pour l'instant, demandent un personnel très qualifié et consomment peu de capital.

Enfin, un effort spécifique doit être fait dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, compte tenu des ambitions de la Gauche en matière d'équipements collectifs et de logement.

L'ensemble de ces orientations et de ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la planification démocratique envisagée par le Programme commun. Elles reposent aussi sur la capacité d'innovation et d'initiative des collectivités décentralisées (régions, départements, communes et surtout entreprises). Elles s'accompagnent nécessairement d'une politique active de formation professionnelle.

2. Comment le P.S. concilie-t-il l'augmentation du pouvoir d'achat, la lutte contre l'inflation et la lutte contre le chômage ?

Combattre l'inflation par une politique faisant croître le chômage, comme l'a fait M. Barre, est inacceptable. Le Premier ministre actuel fait d'ailleurs la preuve que sa politique est erronée puisque l'aggravation de la situation de l'emploi consécutive à sa politique récessionniste n'a pas pour contrepartie un ralentissement sensible de la hausse des prix.

Une autre politique est nécessaire. Il faut simultanément s'attaquer à l'inflation, au chômage, et améliorer immédiatement le pouvoir d'achat des plus défavorisés. Cela est possible, à certaines conditions.

L'une des causes de l'inflation, c'est l'insuffisante utilisation (volontaire) des capacités productives de notre économie. Le ralentissement de l'activité économique réduit les débouchés pour de nombreuses entreprises. Celles-ci, pour maintenir leurs marges bénéficiaires, augmentent leurs prix de vente et alimentent ainsi l'inflation.

Il est possible d'inverser ce mouvement : si, au lieu de faire subir aux travailleurs une politique d'austérité, on augmente leur rémunération, surtout celle des plus défavorisés, cette augmentation entraînera de nouveaux achats. Ces nouveaux achats vont *relancer l'activité économique,* et donc augmenter les ventes des entreprises. La capacité productive des entreprises sera mieux utilisée.

Une augmentation de la productivité sera possible. Elle pourra être répercutée sur le prix de revient des produits, et donc leur prix de vente, qui aura tendance à baisser. La reprise économique incitera également les entreprises à investir, donc à créer de nouveaux emplois.

Cet exemple montre qu'il est possible de concilier l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, la lutte contre l'inflation et la lutte contre le chômage.

Mais, bien entendu, tout n'est pas aussi simple. De nombreux autres éléments interviennent : par exemple, la part du nouveau pouvoir d'achat que les travailleurs affecteront à

l'épargne et celle qu'ils affecteront à la consommation ; le délai de réaction des entreprises vers lesquelles se porteront les demandes supplémentaires des consommateurs. Si certaines industries ne peuvent fournir dans de brefs délais les biens supplémentaires qui leurs seront demandés, il pourrait s'ensuivre une augmentation des importations, donc un risque de déficit accru pour notre balance commerciale, et, par voie de conséquence, de nouvelles menaces inflationnistes.

C'est pourquoi les socialistes, refusant la démagogie et les promesses inconsidérées, insistent sur l'idée que la relance de la consommation doit être sélective : c'est-à-dire que tous les types de consommation ne doivent pas être encouragés au même degré, et que tous les revenus ne doivent pas être augmentés de la même façon. Ce sont, bien sûr, les revenus des plus défavorisés qui doivent être le plus augmentés. Tout n'est pas possible tout de suite. Il faut avoir l'honnêteté de le dire.

Quant à l'orientation de la consommation et de la production, elle sera rendue plus facile par les nationalisations, dans les secteurs industriel et bancaire.

Ainsi, on le voit, tout se tient. La lutte contre l'inflation, la lutte contre le chômage, l'augmentation du pouvoir d'achat des plus défavorisés sont possibles simultanément, à condition de changer de logique et d'engager immédiatement de profondes réformes : la mise en œuvre d'une nouvelle politique industrielle (par les nationalisations et la planification) ; la redistribution des revenus (par une réforme de la fiscalité), etc.

Dans une large mesure, le rythme auquel seront menées ces grandes réformes conditionnera celui du progrès social (1).

(1) Pour approfondir les propositions socialistes en matière d'emploi, se reporter au numéro spécial du « Poing et la rose » : « Pour une politique socialiste de l'emploi » (nov. 1977).

NOTES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

ANNEXE

DEFINITIONS

AUTOFINANCEMENT :

Opération qui consiste à prélever une partie des bénéfices réalisés pour financer l'investissement.

AUTOFINANCEMENT BRUT :

C'est l'addition de l'autofinancement destiné à l'investissement productif, de l'amortissement (compensation de l'usure du matériel) et des réserves (part des bénéfices non distribuée aux actionnaires).
Si l'on ajoute à l'amortissement brut les bénéfices distribués on obtient : le *cash flow* net (ou capacité globale d'autofinancement) ; si l'on ajoute à ce *cash flow* net les impôts et les charges financières on obtient le *cash flow* brut.

BALANCE DES PAIEMENTS :

Relevé de toutes les transactions économiques d'un pays réalisées sur une période donnée avec d'autres pays. Peut être divisée en plusieurs balances, dont :

1. *Balance commerciale :* relevé des importations de marchandises et des exportations de marchandises (à l'exclusion des marchandises en transit et des réexportations).
2. *Balance des services :* relevé des postes tels que : tourisme, transports, assurances, services divers, dépenses des gouvernements.
3. *Balance des mouvements des capitaux :* indique, par exemple, les investissements réalisés à l'étranger (mouvements à long terme), les transferts de capitaux...

CREANCE :

Donne à son possesseur (créancier) un droit sur tout ou partie du bien d'une autre personne (débiteur) qui lui doit de l'argent.

D.A.T.A.R. :

Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

F.N.E. :

Fond National d'Equipement.

INDICE :

Indicateur qui permet, par comparaison, de suivre l'évolution d'un phénomène observé, en l'occurrence les prix. L'indice I.N.S.E.E. prend en compte 296 postes de dépenses (appelés aussi : postes de pondération variable) ; depuis 1971, il a remplacé l'indice des 259 articles. Le principe de l'indexation de cet indice est contesté par les syndicats qui ont leur propre indice.

Année moyenne de l'année sauf dernière ligne	Hausse des prix à la consommation en France (en pourcentage)			
	I.N.S.E.E.	C.G.T.	C.F.D.T.	U.C.T.
de 1970 à 1975	52,2 %	74,9 %	63,0 %	52,6 %
1971.....	5,5 %	8,6 %	5,7 %	5,5 %
1972.....	6,2 %	9,0 %	7,1 %	5,9 %
1972.....	7,3 %	10,0 %	9,2 %	7,4 %
1974.....	13,7 %	16,1 %	15,0 %	13,4 %
1975.....	11,4 %	15,7 %	14,6 %	12,1 %
1975 (*)	9,6 %	13,6 %	13,2 %	10,2 %

(*) De janvier 1975 à janvier 1976.
Source : Liaisons sociales, 24 mars 1976
N.B. L'indice C.F.D.T. est celui de cette confédération et celui de l'U.C.T. est celui des « cadres » C.F.D.T.

INVESTISSEMENT :

Opération qui consiste, pour une entreprise, à augmenter sa capacité de production par achat de machines, par moderni-

sation des machines anciennes, par augmentation de la recherche ou de la formation professionnelle.

KEYNES :

Economiste britannique (1883-1946).
Ouvrage essentiel: *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie,* en 1936.
Selon sa théorie, dans une économie en équilibre, l'investissement est égal à l'épargne. Si l'épargne est trop forte, il y a ralentissement de la consommation et baisse des prix, l'investissement diminue compte tenu du peu de profits envisagés : c'est la récession et le chômage. Pour lutter contre ce phénomène, l'Etat doit intervenir en augmentant les dépenses publiques, même au risque du déficit budgétaire et de la hausse des prix. l'accroissement du revenu entraîne une augmentation de la consommation et une reprise des investissements : le retour à l'équilibre s'effectue.

■

Coll. Fondation Jean Jaurès

BIBLIOGRAPHIE (*)

CHOMAGE — EMPLOI

1. LE POING ET LA ROSE

	N°	Date
* Evolution du chômage en France : Que feront les socialistes ?	**39**	3.75
* Campagne pour la défense de l'emploi (supplément)	—	—
* Chômage des jeunes	**41**	5.75
* L'échec du Pouvoir	**46**	1.76
* Chômage et inflation	**53**	9.76
* Le ministre passe... le chômage reste	**57**	1.77

2. N.R.S.

* Propositions pour une relance de l'emploi (F. Mitterrand)	**9**	1975
* La liaison formation/emploi	**20**	1976

3. L'UNITE

* l'A.N.P.E. face à un million de chômeurs	**141**	1.75
* La carte du chômage	**145**	2.75
* 30 000 chômeurs dans l'Aisne	**149**	3.75
* Chômeurs : les mains vides	**151**	3.75
* Un demi million de jeunes	**159**	6.75
* Les inspecteurs du travail en 1re ligne	**167**	7.75
* Même la Chimie	**169**	9.75
* Henry (Fen) : le chômage des jeunes	**170**	9.75
* Chômage dans les Deux-Sèvres	**175**	10.75
* Chômage dans l'Aisne	**178**	10.75
* Le chômage	**179**	11.75
* Les frontaliers	**179**	11.75
* La mystification	**193**	2.76
* L'absentéisme	**194**	2.76
* Les immigrés	**194**	2.76
* Mesures sociales	**196**	3.76

(*) Extrait de la Nouvelle revue socialiste n° 25 par Véronique Neiertz, qui a aussi mis à jour cette bibliographie.

* Les immigrés	**202**	4.76
* Politique contractuelle : La myopie l'emporte	**230**	12.76
* La parole de l'Etat patron	**230**	12.76
* La France malade du chômage	**230**	12.76
* L'envers de la vie parisienne	**232**	1.77
* Fougères agonise	**241**	3.77
* Affaire Schlumpf	**241**	3.77
* Dossier emploi : Sidérurgie	**245**	4.77
* Le rôle des communes (J.-P. Bachy)	**245**	4.77
* Ardennes-Charleville-Mézières	**249**	5.77
* Ardèche : une région sinistrée	**253**	6.77
* Sous-prolétariat : Calcutta en France	**259**	7.77
* Carte de la France du chômage	**261**	9.77
* Le truc des faux chômeurs	**261**	9.77
* Gironde : Bordeaux Sud...	**263**	9.77

4. COMBAT SOCIALISTE

* La division et le chantage : l'incohérence du plan Barre	**51**	12.76
* Municipales socialistes : l'action pour l'emploi	**52**	1.77
* Vrais chômeurs et faux fuyants	**58**	9.77

CONJONCTURE — INFLATION

1. LE POING ET LA ROSE

* Intervention F.Mitterrand Congrès Pau	**38**	2.75
* Evolution chômage en France	**39**	3.75
* Lutte contre la vie chère	**39**	3.75
* Chômage des jeunes	**41**	5.75
* Bilan d'une année Giscard	**42**	6.75
* Intervention F. Mitterrand - Convention nationale autogestion	**42**	6.75
* Plan de relance gouvernemental	**43**	9.75
* Le P.S. et l'emploi	**46**	1.76
* Emploi : l'échec du pouvoir	**46**	1.76
* Le plan économique du P.S.	**48**	3.76
* Déclaration de politique générale C.D. du 11-9-1976	**53**	9.76
* Plan Barre (F. Mitterrand, P. Mauroy)	**54**	10.76
* Deuxième étape du plan Barre	**57**	1.77
* Le ministre passe... le chômage reste	**57**	1.77

2. *N.R.S.*

*	Bilan d'une année : une facture lourde	**7**	1975
*	Propositions pour une relance de l'emploi (F. Mitterrand)	**9**	1975
*	Politique monétaire et inflation	**10/11**	1975
*	Le rétrolibéralisme avancé	**20**	6.76

3. *L'UNITE*

*	Les habits neufs du ministre	**157**	5.75
*	Fourcade en est béat	**164**	6.75
*	Quelle relance	**169**	9.75
*	Prix : un délire de hausse	**170**	9.75
*	Crise actuelle : crise du système	**171**	9.75
*	Les comptes... de fées	**182**	12.75
*	Un air de médiocrité	**192**	2.76
*	Fourcade ou la méthode Coué	**194**	2.76
*	Reprise, es-tu là ?	**199**	4.76
*	Reprise ou round	**204**	5.76
*	Un verdict d'impuissance	**216**	9.76
*	Ma part de vérité (F. Mitterrand)	**216**	9.76
*	Plan Barre (G. Perrimond)	**218**	9.76
*	Plan Barre (F. Mitterrand)	**219**	10.76
*	Plan Barre (J.-P. Chevènement)	**219**	10.76
*	Plan Barre (G. Perrimond)	**220**	10.76
*	Le bluff de la Bourse	**222**	10.76
*	Bourse : Ma part de vérité (F. Mitterrand)	**223**	10.76
*	Plan Barre : Prix et salaires : dérapages sur le gel	**226**	11.76
*	Plan Barre : l'avertissement (C. Estier)	**228**	12.76
*	Prix. Un sport sans risque : la fraude	**229**	12.76
*	Budget : le ronron majoritaire a bien marché	**230**	12.76
*	Trois questions de François Mitterrand	**230**	12.76
*	Plan Barre : la myopie l'emporte	**231**	12.76
*	Bilan 1976 : nous avions raison... hélas !	**232**	1.77
*	Plan Barre : le gadget est trop cher	**232**	1.77
*	Indice de novembre (F. Mitterrand)	**233**	1.77
*	La T.V.A. baisse, les légumes augmentent	**237**	2.77
*	Relance. De plus en plus seul	**239**	2.77
*	Déjà 6 mois, M. le Professeur	**244**	4.77
*	La vérité du porte-monnaie	**247**	4.77
*	Plan Barre bis	**248**	4.77
*	F. Mitterrand répond à R. Barre	**248**	4.77
*	12 mai : le grand débat (Mitterrand/Barre)	**249**	5.77
*	Barre le grand serein	**253**	6.77
*	Ma part de vérité (F. Mitterrand)	**253**	6.77

* Fruits et légumes	**254**	6.77
* Les lunettes roses de Barre	**261**	9.77
4. COMBAT SOCIALISTE		
* Plan Barre (A. Rannou, L. Mermaz, M. Rocard)	**49**	10.76
* Interview J. Delors	**57**	7.77

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES PERSONNELLES

Coll. Fondation Jean-Jaurès

CHAQUE MOIS

la nouvelle revue
SOCIALISTE

publie un débat sur un thème d'actualité en discussion au sein du Parti socialiste. Elle entretient sur les autres questions une réflexion permanente dont tout militant doit être informé.

Directeur politique : François Mitterrand
Directeur politique adjoint : Lionel Jospin
Rédacteur en chef : Maurice Benassayag

Abonnement

- Normal, un an ..... 100 F
- De soutien, un an ..... 150 F
- Etranger, un an ..... 140 F
- Jeune (moins de 25 ans), un an . 85 F

La Nouvelle Revue Socialiste,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
Tél. : 878-40-73 - C.C.P. : Paris 54.62.27

BON DE COMMANDE

Nom .....

Adresse précise (écrire le plus lisiblement possible) .....

.....

Veuilez m'adresser (franco de port) la commande suivante :

..... exemplaires de la **brochure de base** (*)

..... exemplaires de **Socialisme et liberté,** de Jaurès (**)

..... exemplaires du **Discours de Tours,** de Blum (**)

..... exemplaires du **Dossier-formation n° 1** « l'action militante sur le terrain, l'animation des sections et fédérations » (***)

..... exemplaires du **Dossier-formation n° 2** (L'identité du Parti socialiste : front de classe, union de la gauche, autogestion » (****)

..... exemplaires de **L'actualisation du programme commun : arguments et documents** (*****)

..... exemplaires de **Logement social et cadre de vie** (**)

..... exemplaires du **Programme économique du P.S.** (******)

..... exemplaires de **Chômage et inflation** (**)

Ci-joint un chèque d'un montant de ..... francs, à l'ordre d'Emile Loo.

A retourner au Secrétariat national à la formation, service des brochures, 12, cité Malesherbes, 75009 Paris.

(*) 3,50 F l'exemplaire, 3 F si la commande dépasse cinquante exemplaires.
(**) 4 F l'exemplaire, 3,50 F si la commande dépasse cent exemplaires.
(***) 5 F l'exemplaire, 4 F si la commande dépasse cent exemplaires.
(****) 7 F l'exemplaire, 5 F si la commande dépasse cent exemplaires.
(*****) 4 F l'exemplaire, 3,50 F si la commande dépasse cent exemplaires, 3 F si elle dépasse mille exemplaires.
(******) 3 F l'exemplaire, 2,50 F si la commande dépasse cent exemplaires.

Supplément au n° 66 de « Le Poing et la Rose ». Directeur de la publication : Pierre MAUROY. N° de C.P.P.P. 53 321. Imprimerie : L'Avenir Graphique, 325, rue de Charenton, Paris (12e). 4 francs. Décembre 1977.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

combat socialiste

PARAIT CHAQUE MOIS

« Combat socialiste » est destiné à tous les militants des sections et groupes d'entreprise, dont il est le lien. Toutes les S.E., tous les G.S.E. doivent y être abonnés et le diffuser.

ABONNEMENT 1 AN

ordinaire : 25 F ; militant : 40 F
Abonnement de soutien : 80 F

Joindre à la demande d'abonnement un titre de paiement à l'ordre de C.E. LOO (C.C.P. PARIS 25 275-28 U) et adresser le tout à **Combat socialiste,** 12, cité Malesherbes, 75009 PARIS.

CHAQUE SEMAINE, LISEZ

l'unité

l'hebdomadaire du Parti socialiste

paraît le vendredi, 5 F

ABONNEMENT

Un an : 150 F six mois : 90 F

Les bulletins d'abonnement sont à adresser à l'Unité, 41, boulevard Magenta, 75010 Paris, avec le nom et l'adresse précis de l'abonné, ainsi qu'avec le règlement financier (chèque bancaire, chèque ou virement postal au C.C.P. l'Unité 30349-80 La Source).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Supplément à le Poing et la Rose n° 65. Novembre 1977. N° C.P.P.P. : 53.321.
Directeur de la publication : Pierre Mauroy. Imp. L'Avenir Graphique Paris